



Bulletin Officiel

N°6412 Lundi 09 Août 2021

www.cmf.tn26^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT – OPA

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL -

2

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

8

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1

9

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 03/05/2021*)

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2021

- UBCI - UNIVERS ACTIONS SICAV
- UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV
- UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la Compagnie Internationale de Leasing -CIL-
initée par la Société Générale Financière**

Par décision n° 51 du 06 août 2021, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle a été soumise, le 30 décembre 2020, la société GENERALE FINANCIERE, visant le reste des actions composant le capital de la Compagnie Internationale de Leasing -CIL- et ce, suite à la décision de la Commission d'Agréments de la Banque Centrale de Tunisie n°35 en date du 17 juin 2021 autorisant la société GENERALE FINANCIERE, agissant de concert avec la société JUBA SARL, la société Touristique OCEANA, Mr Mohamed BRIGUI, Mmes Myriem BRIGUI et Héra BRIGUI, l'acquisition d'actions dans le capital de la Compagnie Internationale de Leasing -CIL- lui permettant de détenir, de concert, un pourcentage dépassant la moitié des droits de vote dans le capital de la Société CIL.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

Dénomination sociale : La société GENERALE FINANCIERE

Forme juridique : SA

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis

Identifiant unique : 0048208X

La société GENERALE FINANCIERE agit de concert avec :

- La société JUBA SARL

Forme juridique : SARL

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm Cité jardins, Le Belvédère, 1002 Tunis

Identifiant unique : 1054205P

- La société Touristique OCEANA

Forme juridique : SA

Siège social : Manaret Hammamet, Hammamet Sud B.P 58 Hammamet, 8056

Identifiant unique : 0437552C

- **Mr Mohamed BRIGUI**

Adresse : 6, Rue Juba, Nôtre Dame, Tunis

- **Mme Myriem BRIGUI**

Adresse : 126, Rue Taieb Mhiri, 2078, Gammarth, Tunis

- **Mme Héra BRIGUI**

Adresse : 43, Rue du Dr Burnet, Tunis

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

La Compagnie Générale d'Investissement -CGI-, en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis au 10, Rue Pierre de Coubertin 1001 Tunis, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société GENERALE FINANCIERE détient directement 1.746.660 actions représentant 34,93% du capital de la CIL et 411.222 actions de concert avec les actionnaires susmentionnés (soit la Société JUBA SARL, la société Touristique OCEANA, Mr Mohamed BRIGUI, Mmes Myriem BRIGUI et Héla BRIGUI) représentant 8,22% du capital, soit au total 2.157.882 actions représentant 43,16% du capital de la CIL.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société GENERALE FINANCIERE, agissant de concert avec la société JUBA SARL, la société Touristique OCEANA, Mr Mohamed BRIGUI, Mmes Myriem BRIGUI et Héla BRIGUI, vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société CIL, soit **422.559** actions représentant **8,45%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

Il convient de noter que certains actionnaires détenant en totalité 2.189.897 actions représentant 45,91% des droits de vote (soit 43,80% du capital de la société) ont manifesté, individuellement, par écrit leurs décisions de ne pas céder leurs actions dans le cadre de l'offre en question.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **16,600 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB, soit le prix le plus élevé entre :

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la Société GENERALE FINANCIERE et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier du 30 décembre 2020 et celle n° 51 du 06 août 2021 la soumettant à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions CIL qu'elle ne détient pas, de concert avec la société JUBA SARL, la société Touristique OCEANA, Mr Mohamed BRIGUI, Mmes Myriem BRIGUI et Héla BRIGUI et ce, suite à son acquisition d'un nombre de titres lui conférant (de concert avec les actionnaires susmentionnés) une part de droits de vote en franchissement du seuil de 40% dans le capital de la Société CIL sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne, seul ou de concert, une proportion supérieure.

L'opération en question a été réalisée en date du 25/12/2020 et a porté sur l'acquisition par la Société GENERALE FINANCIERE de **250.000 actions** CIL représentant **5%** du capital de ladite société.

VII - Intentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :

Il convient de noter que la Société GENERALE FINANCIERE et Mr Mohamed BRIGUI sont membres du Conseil d'Administration de la Société CIL.

a) - Politique commerciale :

La Société GENERALE FINANCIERE envisage de maintenir la politique commerciale actuelle de la Société CIL.

b) - Politique financière :

La Société GENERALE FINANCIERE envisage de maintenir la politique financière actuelle de la Société CIL.

c) - Politique sociale :

La Société GENERALE FINANCIERE envisage de maintenir la politique sociale actuelle de la Société CIL.

d) -Cotation en Bourse :

La Société GENERALE FINANCIERE n'a pas l'intention de demander le retrait de la société CIL de la cote de la Bourse.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **jeudi 12 août 2021 au jeudi 02 septembre 2021 inclus.**

X- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **02 septembre 2021**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions CIL sera suspendue durant les séances de bourse du 09 ou 10^(*) et 11 août 2021, et reprendra à partir du 12 août 2021.

XI- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Compagnie Internationale de Leasing –CIL–

- **Siège social :** 16, Avenue Jean Jaurès, 1001 –TUNIS–

- **Téléphone :** 71 336 655 / 71 130 200

- **Forme juridique :** Société Anonyme –SA–

-**Législation particulière applicable:** La CIL est une société anonyme régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994, relatives respectivement au leasing et aux dispositions fiscales du leasing.

- **Date de constitution :** 21/10/1992

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité :** Tunisienne

-**Identifiant unique:** 0381878S

- **Exercice social :** du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

- **Objet social :**

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel, de prendre des participations ou des intérêts dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, et généralement d'effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

(*) La première séance de bourse de suspension de cotation de la valeur CIL dépendra de l'annonce du 1^{er} jour de l'année de l'Hégire par les autorités compétentes.

2-Administration, direction et contrôle :**Conseil d'Administration :**

Membre	Représenté par	Fonction & Qualité		Mandat
M. Mohamed BRIGUI*	Lui-même	Président du Conseil d'Administration		2020-2022
Société Générale Financière*	Mme. Héla BRIGUI HAMIDA	Administrateur	Membre du comité d'audit***	2020-2022
Tunisian Travel Service*	M. Raouf NEGRA	Administrateur	Membre du comité d'audit***	2020-2022
M. Habib BOUAZIZ*	Lui-même	Administrateur	Membre du comité des risques***	2020-2022
M. Sofiène HAJ TAIEB*	Lui-même	Administrateur		2020-2022
M. Skander KAMOUN*	Lui-même	Administrateur, représentant des actionnaires minoritaires	Membre du comité des risques***	2020-2022
M. Chokri BEN AYED*	Lui-même	Administrateur Indépendant	Président du comité des risques***	2020-2022
M. Mustapha BEN HATIRA**	Lui-même	Administrateur Indépendant	Président du comité d'audit***	2021-2022

*Nommés par l'AGO du 07/07/2020.

**Cet administrateur a été nommé par le CA du 05/03/2021 et ratifié par l'AGO du 29/04/2021 pour une période de deux ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2022. Sa nomination est en attente de l'approbation de la BCT.

***Nommés par le CA du 19/04/2021.

Direction :

Mr Salah SOUKI est nommé Directeur Général de la société CIL depuis le 28/12/2017.

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Société Horwath ACF, représentée par M ^f Noureddine BEN ARBIA	35, Rue Hédi karray, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	2020-2022
Société FINOR représentée par M ^f Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center- Tour des bureaux, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	2021-2023*

*Mandat reconduit par l'AGO du 29/04/2021.

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 25 000 000 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 4 770 338 droits de votes

- **Nombre total des titres** : 5 000 000 actions

- **Structure du capital de la société CIL après l'opération d'acquisition en date du 25/12/2020 par la société GENERALE FINANCIERE:**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Mohamed BRIGUI	153 000	765 000	3,06%	153 000	3,21%
Société GENERALE FINANCIERE	1 746 660	8 733 300	34,93%	1 746 660	36,62%
Société JUBA SARL	215 222	1 076 110	4,30%	215 222	4,51%
Société Touristique OCEANA	36 000	180 000	0,72%	36 000	0,75%
Héla BRIGUI	3 500	17 500	0,07%	3 500	0,07%
Myriem BRIGUI	3 500	17 500	0,07%	3 500	0,07%
Total Groupe Mohamed BRIGUI	2 157 882	10 789 410	43,16 %	2 157 882	45,24%
Groupe TTS	1 014 090	5 070 450	20,28%	1 014 090	21,26%
Personnel CIL	488 478	2 442 390	9,77%	488 478	10,24%
Habib BOUAZIZ	389 593	1 947 965	7,79%	389 593	8,17%
Contrat régulation	229 600	1 148 000	4,59%	-	-
Sofiène HAJ TAIEB	214 870	1 074 350	4,30%	214 870	4,50%
Abderraouf AMOURI	82 866	414 330	1,66%	82 866	1,74%
Total autres que Groupe BRIGUI	2 419 497	12 097 485	48,39%	2 189 897	45,91%
Droits non encore convertis	62	-	-	-	-
Autres actionnaires (Nombre de titres visés par l'offre)	422 559	2 112 795	8,45%	422 559	8,86%
Total	5 000 000	25 000 000	100,00%	4 770 338 *	100,00%

*Détermination du nombre des droits de vote : $5\,000\,000 - (229\,600 + 62) = 4\,770\,338$.

4- Situation financière de la société :**4-1 Etats financiers individuels de la société CIL arrêtés au 31 décembre 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6342 du lundi 26/04/2021.

4-2 Etats financiers consolidés du Groupe CIL arrêtés au 31 décembre 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6342 du lundi 26/04/2021.

4-3 Indicateurs d'activité trimestriels de la société CIL arrêtés au 30/06/2021 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6400 du jeudi 22/07/2021.

COMMUNIQUÉ DU CMF

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE



BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

BIAT

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS
SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à
120 000 000 DT
sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant :** Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **23/07/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :**

- ✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

- ✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

- **Paiement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie A, de **8,85% l'an** pour la catégorie B, de **9,10% l'an** pour la catégorie C et de **9,35% l'an** pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

- **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie **A**, **2,50%** pour les catégories **B** et **C**, **2,75%** pour la catégorie **D**, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

• **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

• **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021- AS -0662

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	204,736	204,816		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	139,992	140,054		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	116,961	117,007		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	125,473	125,531		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	122,295	122,338		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	121,325	121,387		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	117,494	117,538		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,725	47,740		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,153	34,167		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	115,766	115,815		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,058	18,064		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	128,657	128,695		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,188	1,188		
14	FCP WAFIA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	122,800	122,849		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,932	11,936		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	172,016	172,093		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,892	11,897		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	97,888	97,930		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
19	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,908	1,910		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
20	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,884	64,905		
21	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	136,348	136,407		
22	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	108,073	108,240		
23	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	108,877	108,925		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
24	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	141,334	141,388		
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	537,925	538,088		
26	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	137,620	137,882		
27	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	172,242	172,173		
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	96,974	97,099		
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	128,597	128,574		
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	172,802	173,198		
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	151,844	152,339		
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,216	23,217		
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,653	90,509		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2228,016	2229,192		
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	130,575	130,096		
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	222,998	221,290		
39	AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
40	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,995	2,997		
41	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,686	2,693		
42	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	65,957	65,839		
43	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,286	1,299		
44	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,301	1,302		
45	FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,235	1,240		
46	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,215	1,221		
47	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	113,501	112,893		
48	AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
49	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1220,289	1219,697		
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,520	13,468		
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,475	10,483		
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		10,177	10,314		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	89,950	90,140		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	107,745	107,779
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	99,781	99,815
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	110,882	110,930
57	ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	102,796	102,847
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	104,444	104,497

59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	107,582	107,627
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	104,197	104,241
61	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	101,403	101,443
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	102,148	102,167
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	104,724	104,814
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	106,531	106,581
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,431	104,459
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	103,593	103,626
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	103,199	103,243
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	102,737	102,763
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	101,895	101,939
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,511	105,540
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	102,421	102,467
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	101,027	101,053
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	105,660	105,699
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	101,578	101,611
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	107,535	107,578
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	104,022	104,064
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	106,539	106,580
FCP OBLIGATAIRE - VL HERBOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	108,371	108,501
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	65,480	65,635
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	94,570	94,805
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,883	17,899
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	295,069	295,387
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2222,734	2302,487	2309,502
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,092	70,067
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	55,038	55,039
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,263	106,326
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,806	11,821
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	14,621	14,760
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,175	16,218
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,098	14,137
91	BNAC PROGRÉS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	143,963	143,981
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,607	9,630
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	100,911	100,787
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	77,768	77,746
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,526	78,571
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	99,884	100,213
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	93,983	94,238
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,662	10,678
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	103,241	103,646
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	150,059	150,210
FCP MIXTES - VL HERBOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	106,525	107,471
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	119,035	118,880
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	121,995	121,835
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	193,957	193,340
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	177,640	177,145
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	170,299	170,266
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	23,379	23,308
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	139,057	139,092
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	155,748	157,613
110	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346			
111	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5432,572	5439,340
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND ****	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5696,728	En dissolution
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	89,765	90,320
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4582,839	4592,225
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,435	10,447
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	166,643	166,773
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11084,815	11085,056
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
118	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	124,507	124,404

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Star- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
- (2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
- (3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
- (4) FCP en liquidation anticipée
- (5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
- (6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis

36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2021 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Juin 2021, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **1 299 529** dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de **18 033** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV » au 30 Juin 2021, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ Les liquidités et les quasi-liquidités représentent 20,78% de l'actif au 30 Juin 2021. Cette proportion est supérieure au seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, le 28 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/06/2021 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>ACTIFS</u>					
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	1 029 530,186	1 026 953,739	1 040 801,444
	a- Actions et droits rattachés		1 029 530,186	1 026 953,739	1 040 801,444
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	269 998,448	258 577,821	268 744,325
	a- Placements monétaires		0,000	0,000	0,000
	b- Disponibilités		269 998,448	258 577,821	268 744,325
AC3	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs		0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF			1 299 528,634	1 285 531,560	1 309 545,769
<u>PASSIF</u>			<u>25 175,003</u>	<u>30 158,078</u>	<u>33 021,646</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.3	4 501,281	11 773,388	6 312,934
PA 2	Autres créditeurs divers	3.4	20 673,722	18 384,690	26 708,712
<u>ACTIF NET</u>			<u>1 274 353,631</u>	<u>1 255 373,482</u>	<u>1 276 524,123</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.5	1 260 384,908	1 280 143,338	1 313 511,169
CP 2	<u>Sommes capitalisables</u>	3.6	<u>13 968,723</u>	<u>-24 769,856</u>	<u>-36 987,046</u>
	a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		0,000	0,000	0,000
	b- Sommes capitalisables de l'exercice encours		13 968,723	-24 769,856	-36 987,046
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			1 299 528,634	1 285 531,560	1 309 545,769

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/06/2021 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>35 877,500</u>	<u>35 877,500</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>12 699,250</u>
Dividendes		35 877,500	35 877,500	0,000	0,000	12 699,250
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>35 877,500</u>	<u>35 877,500</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>12 699,250</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.7	<u>-4 501,882</u>	<u>-8 845,938</u>	<u>-4 318,704</u>	<u>-9 284,431</u>	<u>-18 175,347</u>
<u>Revenu net des placements</u>		<u>31 375,618</u>	<u>27 031,562</u>	<u>-4 318,704</u>	<u>-9 284,431</u>	<u>-5 476,097</u>
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.8	-7 206,840	-13 482,245	-8 097,719	-16 241,654	-32 928,634
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>24 168,778</u>	<u>13 549,317</u>	<u>-12 416,423</u>	<u>-25 526,085</u>	<u>-38 404,731</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		387,883	419,406	389,554	756,229	1 417,685
<u>Sommes capitalisables de la période</u>		<u>24 556,661</u>	<u>13 968,723</u>	<u>-12 026,869</u>	<u>-24 769,856</u>	<u>-36 987,046</u>
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-387,883	-419,406	-389,554	-756,229	-1 417,685
<u>Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres</u>		-7 549,303	31 507,806	31 682,281	-147 158,998	3 774,042
<u>Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres</u>		1 517,557	3 720,236	-7 618,226	-5 106,355	-93 863,380
<u>Frais de négociation de titres</u>		-104,309	-160,472	-108,888	-493,734	-1 138,232
<u>Résultat net de la période</u>		<u>18 032,723</u>	<u>48 616,887</u>	<u>11 538,744</u>	<u>-178 285,172</u>	<u>-129 632,301</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/06/2021 en (DT)

Libellé	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>18 032,723</u>	<u>48 616,887</u>	<u>11 538,744</u>	<u>-178 285,172</u>	<u>-129 632,301</u>
a- Résultat d'exploitation	24 168,778	13 549,317	-12 416,423	-25 526,085	-38 404,731
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-7 549,303	31 507,806	31 682,281	-147 158,998	3 774,042
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1 517,557	3 720,236	-7 618,226	-5 106,355	-93 863,380
d- Frais de négociation de titre	-104,309	-160,472	-108,888	-493,734	-1 138,232
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-46 298,229</u>	<u>-50 787,379</u>	<u>-23 509,901</u>	<u>-110 246,584</u>	<u>-137 748,814</u>
a- Souscriptions	0,000	0,000	0,000	0,000	818,180
- Capital	0,000	0,000	0,000	0,000	1 000,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
- Régularisation des sommes capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	-181,820
b- Rachats	46 298,229	50 787,379	23 509,901	110 246,584	138 566,994
- Capital	52 100,000	57 300,000	29 300,000	126 500,000	160 000,000
- Régularisation des sommes non capitalisables	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
-Régularisation des sommes capitalisables	-5 801,771	-6 512,621	-5 790,099	-16 253,416	-21 433,006
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>-28 265,506</u>	<u>-2 170,492</u>	<u>-11 971,157</u>	<u>-288 531,756</u>	<u>-267 381,115</u>
<u>AN4-Actif Net</u>					
a- En début de période	1 302 619,137	1 276 524,123	1 267 344,639	1 543 905,238	1 543 905,238
b- En fin de période	1 274 353,631	1 274 353,631	1 255 373,482	1 255 373,482	1 276 524,123
<u>AN5-Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	14 839	14 891	15 509	16 481	16 481
b- En fin de période	14 318	14 318	15 216	15 216	14 891
VALEUR LIQUIDATIVE	89,003	89,003	82,503	82,503	85,724
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,57%	7,71%	3,87%	-23,99%	-8,49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-06-2021

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a été créée en 2000, sous forme de SICAV mixte de type distribution puis devenue SICAV Actions de type capitalisation depuis le 2 janvier 2019.

UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UBCI- UNIVERS ACTIONS SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-06-2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-06-2021 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêté.

2.3- Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2021 d'actions. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30-06-2021	% l'Actif
Actions		1 130 748,814	1 029 530,186	79,22%
ATTIJARI BANK	4 000	190 817,040	124 600,000	9,59%
BIAT	1 900	110 097,352	118 594,200	9,13%
CARTHAGE CEMENT	34 135	93 778,063	58 712,200	4,52%
OTH	9 172	153 365,495	109 862,216	8,45%
SAH	5 000	52 469,352	60 770,000	4,68%
SAM	23 315	69 136,100	65 515,150	5,04%
SFBT	5 800	61 316,185	105 937,000	8,15%
SOMOCER	40 000	52 570,000	36 800,000	2,83%
SOTIPAPIER	4 500	33 165,000	21 379,500	1,65%
SOTUVER	11 500	36 923,762	75 313,500	5,80%
SOTUVER NG J 01/01/2021	2 527	16 520,900	15 819,020	1,22%
TELNET HOLDING	6 500	52 028,183	54 905,500	4,23%
TPR	19 950	82 879,138	87 021,900	6,70%
UIB	5 750	125 682,244	94 300,000	7,26%
Total		1 130 748,814	1 029 530,186	79,22%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Revenus des Actions	35 877,500	35 877,500	0,000	0,000	12 699,250
TOTAL	35 877,500	35 877,500	0,000	0,000	12 699,250

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2021 à 269 998,448 DT et s'analyse comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	% de l'Actif
Disponibilités	269 998,448	258 577,821	268 744,325	20,78%
Total	269 998,448	258 577,821	268 744,325	20,78%

3.3 –Opérateurs créditeurs :

	Libelle	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
PA 1	Opérateurs créditeurs	4 501,281	11 773,388	6 312,934
	Frais de gestionnaire	1 286,252	1 233,913	1 276,472
	Frais de dépositaire	321,567	1 056,197	319,122
	Frais de distributeurs	2 893,462	9 483,278	4 717,340

3.4 – Autres créditeurs divers :

	Libelle	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
PA 2	Autres créditeurs divers	20 673,722	18 384,690	26 708,712
	Etat, retenue à la source	309,218	2 000,000	1 568,999
	Redevance CMF	106,366	104,224	108,335
	Charges à payer sur l'exercice encours	20 258,138	16 280,466	25 031,378

3.5 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2020	
* Montant en nominal	1 489 100
* Nombre de titres	14 891
* Nombre d'actionnaires	66
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	0
* Nombre de titres émis	0
Rachats effectués	
* Montant en nominal	57 300
* Nombre de titres rachetés	573
Capital au 30/06/2021	
* Montant en nominal	1 431 800
* Nombre de titres	14 318
* Nombre d'actionnaires	63

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2021 au 30/06/2021 s'élève à -2 170,492 dinars.

Le nombre de titres d'UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV au 30/06/2021 est de 14 318 contre 14 891 au 31/12/2020.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2020	1 313 511,169	1 313 511,169
Souscriptions de la période	0,000	0,000
Rachats de la période	-57 300,000	-57 300,000
Autres mouvements	4 173,739	18 142,462
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	31 507,806	31 507,806
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	3 720,236	3 720,236
- Frais de négociation de titres	-160,472	-160,472
- Régularisation des sommes capitalisables	5 026,190	5 026,190
- Résultat de l'exercice antérieur	-36 987,046	-36 987,046
- Régularisation du résultat de l'exercice antérieur	1 067,025	1 067,025
- Sommes capitalisables		13 968,723
Montant fin de période au 30/06/2021	1 260 384,908	1 274 353,631

3.6 Sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables au 30/06/2021 s'élèvent à 13 968,723 DT contre -36 987,046 DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Sommes capitalisables des exercices antérieurs	0,000	0,000	0,000
Résultat d'exploitation	13 549,317	-25 526,085	-38 404,731
Régularisation du résultat d'exploitation	419,406	756,229	1 417,685
Total	13 968,723	-24 769,856	-36 987,046

3.7 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
<u>CH 1 Charges de gestion des placements</u>	<u>4 501,882</u>	<u>8 845,938</u>	<u>4 318,704</u>	<u>9 284,431</u>	<u>18 175,347</u>
Rémunération du gestionnaire	1 286,253	2 527,417	1 233,915	2 652,697	5 192,960
Rémunération du dépositaire	321,566	631,861	308,483	663,182	1 298,256
Rémunération des distributeurs	2 894,063	5 686,660	2 776,306	5 968,552	11 684,131

3.8 Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique

Libelle	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
<u>CH 2 Autres charges</u>	<u>7 206,840</u>	<u>13 482,245</u>	<u>8 097,719</u>	<u>16 241,654</u>	<u>32 928,634</u>
Redevance CMF	321,566	631,861	308,483	663,182	1 298,256
Services bancaires et assimilés	853,885	853,885	0,000	0,000	302,242
Abonnement des charges budgétisées	6 031,389	11 996,499	7 789,236	15 578,472	31 328,136

L'abonnement des charges budgétisées ce détaille comme suit :

LIBELLE	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Abonnement des charges budgétisées	<u>6 031,389</u>	<u>11 996,499</u>	<u>7 789,236</u>	<u>15 578,472</u>	<u>31 328,136</u>
Taxes	457,268	909,511	69,461	138,922	279,370
Frais bancaires	25,949	51,613	27,949	55,898	112,410
Publication BO CMF	325,306	647,038	374,442	748,885	1 506,000
Honoraires CAC	1 690,655	3 362,732	1 686,038	3 372,072	6 781,200
Frais AGO et publications	944,138	1 877,901	2 055,823	4 111,647	8 268,477
Jetons de Présence	1 994,521	3 967,123	2 983,606	5 967,213	12 000,000
Alpha mena	593,519	1 180,517	591,898	1 183,796	2 380,600
Autres	0,032	0,064	0,019	0,039	0,079

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,4% T.T.C de l'actif net annuel d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investies selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de l'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UBCI UNIVERS ACTIONS SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30 Juin 2021 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Juin 2021, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de **73 422 910** dinars et un résultat bénéficiaire de la période de **733 113** dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV » au 30 Juin 2021, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

- ✓ La note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- ✓ Les emplois en valeurs mobilières représentent 82,63% de l'actif total au 30 juin 2021 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces questions.

Tunis, le 28 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN

Arrêté au 30/06/2021 en (DT)

	Libellé	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<u>ACTIFS</u>					
AC 1	Portefeuille-titres	3.1	60 671 877,752	62 860 598,090	62 310 672,407
	a- Obligations et valeurs assimilées		60 671 877,752	62 860 598,090	62 310 672,407
	b- Autres valeurs		0,000	0,000	0,000
AC 2	Placements monétaires et disponibilités	3.2	12 751 032,723	17 213 995,186	22 536 975,455
	a- Placements monétaires		1 502 933,334	997 797,489	4 991 165,113
	b- Disponibilités		11 248 099,389	16 216 197,697	17 545 810,342
AC 3	Créances d'exploitations	3.3	0,000	0,000	0,000
AC 4	Autres actifs	3.4	0,000	0,000	13,311
TOTAL ACTIF			73 422 910,475	80 074 593,276	84 847 661,173
<u>PASSIF</u>			<u>208 607,218</u>	<u>479 832,541</u>	<u>351 243,311</u>
PA 1	Opérateurs créditeurs	3.5	171 140,155	454 936,570	260 278,824
PA 2	Autres créditeurs divers	3.6	37 467,063	24 895,971	90 964,487
<u>ACTIF NET</u>			<u>73 214 303,257</u>	<u>79 594 760,735</u>	<u>84 496 417,862</u>
CP 1	<u>Capital</u>	3.7	71 810 227,586	77 999 146,252	81 203 718,326
CP 2	<u>Sommes distribuables</u>	3.8	<u>1 404 075,671</u>	<u>1 595 614,483</u>	<u>3 292 699,536</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		672,715	622,206	647,618
	b- Sommes distribuables de l'exercice encours		1 403 402,956	1 594 992,277	3 292 051,918
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET			73 422 910,475	80 074 593,276	84 847 661,173

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30/06/2021 en (DT)

Libellé	Note	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	3.1	<u>734 216,165</u>	<u>1 472 593,381</u>	<u>762 952,199</u>	<u>1 560 852,684</u>	<u>3 066 625,777</u>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		734 216,165	1 472 593,381	762 952,199	1 560 852,684	3 066 625,777
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	3.2	<u>185 368,550</u>	<u>393 938,798</u>	<u>222 631,618</u>	<u>454 898,174</u>	<u>1 024 260,846</u>
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>919 584,715</u>	<u>1 866 532,179</u>	<u>985 583,817</u>	<u>2 015 750,858</u>	<u>4 090 886,623</u>
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	3.9	<u>-171 140,159</u>	<u>-347 335,437</u>	<u>-180 379,020</u>	<u>-363 071,887</u>	<u>-742 504,830</u>
Revenu net des placements		748 444,556	1 519 196,742	805 204,797	1 652 678,971	3 348 381,793
CH 2 <u>Autres charges</u>	3.10	-25 187,099	-50 868,068	-28 876,761	-58 010,617	-118 033,293
Résultat d'exploitation		723 257,457	1 468 328,674	776 328,036	1 594 668,354	3 230 348,500
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-45 789,114	-64 925,718	-6 323,767	323,923	61 703,418
Sommes distribuables de la période		677 468,343	1 403 402,956	770 004,269	1 594 992,277	3 292 051,918
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		45 789,114	64 925,718	6 323,767	-323,923	-61 703,418
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		9 279,270	18 456,570	9 279,270	18 558,540	37 321,020
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		576,500	576,500	0,000	0,000	0,000
<u>Frais de négociation de titres</u>		0,000	0,000	0,000	0,000	-5,319
Résultat net de la période		733 113,227	1 487 361,744	785 607,306	1 613 226,894	3 267 664,201

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Arrêté au 30/06/2021 en (DT)

Libellé	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>733 113,227</u>	<u>1 487 361,744</u>	<u>785 607,306</u>	<u>1 613 226,894</u>	<u>3 267 664,201</u>
a- Résultat d'exploitation	723 257,457	1 468 328,674	776 328,036	1 594 668,354	3 230 348,500
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	9 279,270	18 456,570	9 279,270	18 558,540	37 321,020
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	576,500	576,500	0,000	0,000	0,000
d- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	-5,319
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>-2 802 340,566</u>	<u>-2 802 340,566</u>	<u>-3 271 674,213</u>	<u>-3 271 674,213</u>	<u>-3 271 674,213</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-2 423 221,328</u>	<u>-9 967 135,783</u>	<u>-637 811,646</u>	<u>-509 570,185</u>	<u>2 737 649,635</u>
a- Souscriptions	18 426 027,587	26 653 339,313	6 691 242,524	16 008 629,566	37 090 087,479
- Capital	18 187 500,000	26 118 700,000	6 610 800,000	15 585 100,000	36 225 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-140 069,512	-202 090,497	-53 836,212	-128 233,319	-293 417,886
- Régularisation des sommes distribuables	378 597,099	736 729,810	134 278,736	551 762,885	1 158 105,365
b- Rachats	20 849 248,915	36 620 475,096	7 329 054,170	16 518 199,751	34 352 437,844
- Capital	20 385 200,000	35 605 200,000	7 216 900,000	16 073 600,000	33 502 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	-156 800,253	-276 066,687	-58 813,890	-132 303,450	-271 402,930
- Régularisation des sommes distribuables	620 849,168	1 291 341,783	170 968,060	576 903,201	1 121 840,774
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>-4 492 448,667</u>	<u>-11 282 114,605</u>	<u>-3 123 878,553</u>	<u>-2 168 017,504</u>	<u>2 733 639,623</u>
<u>AN4- Actif Net</u>					
a- En début de période	77 706 751,924	84 496 417,862	82 718 639,288	81 762 778,239	81 762 778,239
b- En fin de période	73 214 303,257	73 214 303,257	79 594 760,735	79 594 760,735	84 496 417,862
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	745 595	818 483	792 425	791 249	791 249
b- En fin de période	723 618	723 618	786 364	786 364	818 483
VALEUR LIQUIDATIVE	101,178	101,178	101,218	101,218	103,235
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,77%	3,84%	3,85%	3,99%	3,95%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2021

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a été créée en 1993, sous forme de SICAV obligataire de type distribution.

UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/06/2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

Les placements en titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en dates d'arrêtés.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont constitués de comptes à terme, de certificats de dépôts, de BTCT et de billets de trésorerie et sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 - Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/06/2021 d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le solde de ce poste est réparti ainsi :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
BTA	(1)	51 332 210,764	51 289 141,853	50 820 599,564
Obligations émises par l'Etat		0,000	600 889,644	620 325,884
Obligations des Sociétés	(2)	9 339 666,988	10 970 566,593	10 869 746,959
Total		60 671 877,752	62 860 598,090	62 310 672,407

(1) Bons de trésor assimilable :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% de l'Actif
BTA		49 687 658,956	51 332 210,764	69,91%
BTA 04-2024	5 000	4 816 500,000	4 996 473,240	6,81%
BTA-04-2028	1 000	935 200,000	973 622,816	1,33%
BTA052022	6 950	8 205 558,956	7 093 878,731	9,66%
BTA082022	32 000	30 876 900,000	33 160 213,127	45,16%
BTA-10-2026	5 000	4 853 500,000	5 108 022,850	6,96%

(2) Obligations :

LIBELLE	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% de l'Actif
Obligations des Sociétés		9 068 968,000	9 339 666,988	12,72%
AMENBANK ES2009	30 000	798 900,000	825 047,888	1,12%
AMENBANK2008(B)	20 000	700 000,000	704 403,288	0,96%
AMENBANKES2011-1	10 000	100 000,000	103 716,821	0,14%
AMENBANKSUB2010	18 000	599 400,000	628 365,110	0,86%
ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	5 000	500 000,000	524 263,014	0,71%
BH 2009CATB	50 000	1 535 000,000	1 567 452,844	2,13%
BNASUB09	23 300	465 068,000	469 746,711	0,64%
CIL 2017-2 - 7.95%	10 000	400 000,000	407 527,452	0,56%
HL 2016-2 7.65%	19 400	388 000,000	401 987,134	0,55%
HL 2017-3 8%	10 000	400 000,000	410 941,369	0,56%
HL 2020-2 10.6%	6 500	650 000,000	684 733,150	0,93%
TLF 2020 SUB 10.25%	10 000	1 000 000,000	1 034 372,602	1,41%
TLF 2021-1 9.7 %	4 100	410 000,000	416 711,869	0,57%
TLS2017-2- 7.95%	10 000	400 000,000	409 966,904	0,56%
UIB 2016-A 7.4%	9 500	190 000,000	195 423,694	0,27%
UIB2009-1 CAT B	20 000	532 600,000	555 007,138	0,76%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
Revenus des obligations - Intérêts	146 174,457	301 933,591	171 759,419	380 568,285	695 213,347
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier - Intérêts	588 041,708	1 170 659,790	591 192,780	1 180 284,399	2 371 412,430
TOTAL	734 216,165	1 472 593,381	762 952,199	1 560 852,684	3 066 625,777

3.2 - Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2021 à 12 751 032,723 DT et s'analyse comme suit :

		30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	1 502 933,334	997 797,489	4 991 165,113	2,05%
Disponibilités	(2)	11 248 099,389	16 216 197,697	17 545 810,342	15,32%
Total		12 751 032,723	17 213 995,186	22 536 975,455	17,37%

(1) Placements monétaires :

a- Certificats de dépôt

Emetteur	Taux de Rémunération	Durée /J	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2021	% de l'Actif
AIL	8,80%	370 j	21/06/2021	1 500 000,000	1 502 933,334	2,05%
Total placement certificats de dépôt				1 500 000,000	1 502 933,334	2,05%

(2) Disponibilités :

Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Dépôts à terme	2 000 000,000	5 000 000,000	8 000 000,000
Intérêts courus/ DAT (POT)	25 371,178	25 675,000	47 763,946
Intérêts courus/DAV (POT)	71 195,973	86 144,006	105 181,966
Avoirs en banque	9 151 532,238	11 104 378,691	9 392 864,430
Total	11 248 099,389	16 216 197,697	17 545 810,342

a- Dépôt à terme

Banque	Taux de Rémunération	Durée /J	Date de souscription	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2021	% de l'Actif
UBCI	6,73%	90	06/04/2021	2 000 000,000	2 025 371,178	2,76%
Total placement dépôt à terme				2 000 000,000	2 025 371,178	2,76%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libellé	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Intérêts des certificats de dépôt	82 437,408	180 571,473	62 337,725	143 624,297	378 888,602
Intérêts sur les avoirs bancaires	102 931,142	213 367,325	160 293,893	311 273,877	645 372,244
TOTAL	185 368,550	393 938,798	222 631,618	454 898,174	1 024 260,846

3.3 - Créances d'exploitation :

	Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
AC3	Créances d'exploitation	0,000	0,000	0,000
	Intérêts Emprunts	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>	<u>152 326,650</u>
	* BATAM	152 326,650	152 326,650	152 326,650
	Annuité à recevoir en principal	<u>3 703 000,000</u>	<u>3 703 000,000</u>	<u>3 703 000,000</u>
	* BATAM	3 703 000,000	3 703 000,000	3 703 000,000
	Différence d'estimation sur obligations	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>	<u>-3 855 326,650</u>
	* BATAM	-3 855 326,650	-3 855 326,650	-3 855 326,650

3.4 - Autres Actifs :

	Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
AC4	Autres Actifs	0,000	0,000	13,311
	RS sur achats obligations des Sociétés	0,000	0,000	13,311

3.5 - Opérateurs créditeurs :

	Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
PA 1	Opérateurs créditeurs	171 140,155	454 936,570	260 278,824
	Frais de gestionnaire	38 981,929	41 086,337	43 473,760
	Frais de dépositaire	19 015,570	60 971,420	21 206,713
	Frais des distributeurs	113 142,656	352 878,813	195 598,351

3.6 - Autres créditeurs divers :

	Libellé	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
PA 2	Autres créditeurs divers	37 467,063	24 895,971	90 964,487
	Etat, retenue à la source,	12 832,028	1 600,000	59 005,668
	Redevance CMF	6 342,508	6 458,047	7 301,215
	Charges à payer sur l'exercice encours	18 292,527	16 837,924	24 657,604

3.7 - Capital :

Le capital se détaille comme suit :

<u>Capital au 31/12/2020</u>	
* Montant en nominal	81 848 300
* Nombre de titres	818 483
* Nombre d'actionnaires	979
<u>Souscriptions réalisées</u>	
* Montant en nominal	26 118 700
* Nombre de titres émis	261 187
<u>Rachats effectués</u>	
* Montant en nominal	35 605 200
* Nombre de titres rachetés	356 052
<u>Capital au 30/06/2021</u>	
* Montant en nominal	72 361 800
* Nombre de titres	723 618
* Nombre d'actionnaires	937

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2021 au 30/06/2021 s'élève à **-11 282 114,605** Dinars.

Le nombre de titres d'ALYSSA SICAV au 30/06/2021 est de 723 618 contre 818 483 au 31/12/2020.

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2020</u>	<u>81 203 718,326</u>	<u>81 203 718,326</u>
<u>Souscriptions de la période</u>	<u>26 118 700,000</u>	<u>26 118 700,000</u>
<u>Rachats de la période</u>	<u>-35 605 200,000</u>	<u>-35 605 200,000</u>
<u>Autres mouvements</u>	<u>93 009,260</u>	<u>1 497 084,931</u>
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	18 456,570	18 456,570
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	576,500	576,500
- Régularisation des sommes non distribuables	73 976,190	73 976,190
- Sommes distribuables		1 404 075,671
<u>Montant fin de période au 30/06/2021</u>	<u>71 810 227,586</u>	<u>73 214 303,257</u>

3.8 - Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30/06/2021 s'élèvent à **1 404 075,671** DT contre **3 292 699,536** DT au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Somme distribuables des exercices antérieurs	672,715	622,206	647,618
Résultat d'exploitation	1 468 328,674	1 594 668,354	3 230 348,500
Régularisation du résultat d'exploitation	-64 925,718	323,923	61 703,418
Total	1 404 075,671	1 595 614,483	3 292 699,536

3.9 - Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre ALYSSA SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libellé	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 1 Charges de gestion des placements	171 140,159	347 335,437	180 379,020	363 071,887	742 504,830
Rémunération du gestionnaire	38 981,929	79 115,296	41 086,337	82 699,713	169 126,109
Rémunération du dépositaire	19 015,570	38 592,829	20 042,117	40 341,329	82 500,549
Rémunération des distributeurs	113 142,660	229 627,312	119 250,566	240 030,845	490 878,172

3.10 - Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des autres charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Libellé	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
CH 2 Autres charges	25 187,099	50 868,068	28 876,761	58 010,617	118 033,293
Redevance CMF	19 015,570	38 592,829	20 042,117	40 341,329	82 500,549
Abonnement des charges budgétisées	6 171,529	12 275,239	8 834,644	17 669,288	35 532,744

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

Libellé	Période du 01.04.21 au 30.06.21	Période du 01.01.21 au 30.06.21	Période du 01.04.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 30.06.20	Période du 01.01.20 au 31.12.20
Abonnement des charges budgétisées	6 171,529	12 275,239	8 834,644	17 669,288	35 532,744
Taxes	1 602,343	3 187,079	2 360,798	4 721,597	9 495,079
Frais bancaires	33,914	67,456	30,567	61,134	122,940
Publication BO CMF	325,456	647,335	374,443	748,885	1 506,000
Honoraires CAC	1 690,655	3 362,732	1 686,036	3 372,072	6 781,200
Frais AGO et publications	1 023,271	2 035,295	1 399,193	2 798,387	5 627,525
Jetons de Présence	1 495,890	2 975,342	2 983,607	5 967,213	12 000,000

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

- L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle ALYSSA SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative, financière et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

L'UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par l'UBCI BOURSE : la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,105% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

Cette rémunération est devenue à partir du 03-10-2016, au taux annuel de 0.155% TTC, de l'actif net de Alyssa SICAV, puis 0.205%TTC à partir du 1^{er} janvier 2017.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépositaire aux termes de laquelle UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net d'ALYSSA SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour et réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles ALYSSA SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,595% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2021

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la période allant du 1er Avril au 30 Juin 2021, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, comprenant le bilan au 30 Juin 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 30 Juin 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

✓ La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

✓ Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 26,133% de l'actif total au 30 Juin 2021. Cette proportion est en dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

✓ Les emplois en titres émis par l'«Amen Bank » et l' «Arab Tunisian Bank »représentent respectivement 24,738 % et 13,347% de l'actif total au 30 Juin 2021, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Tunis, le 26 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
ARRETE AU 30 JUIN 2021

(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
ACTIF				
AC1- PORTEFEUILLE TITRES	3.1	4 927 791,826	5 959 289,024	5 328 039,151
Actions et valeurs assimilées		0,000	0,000	0,000
Obligations et valeurs assimilées		4 927 791,826	5 959 289,024	5 328 039,151
AC2- PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	3.3	1 743 351,721	780 894,880	1 747 722,632
Placements monétaires		809 888,263	0,000	999 938,167
Disponibilités		933 463,458	780 894,880	747 784,465
AC3-CREANCES D'EXPLOITATION		52,360	52,360	52,360
Autres débiteurs		52,360	52,360	52,360
TOTAL ACTIF		6 671 195,907	6 740 236,264	7 075 814,143
PASSIF				
PA1- OPERATEURS CREDITEURS	3.5	14 324,236	14 545,272	13 307,512
PA2- AUTRES CREDITEURS DIVERS	3.5	20 945,357	40 121,253	26 214,434
TOTAL PASSIF		35 269,593	54 666,525	39 521,946
ACTIF NET		6 635 926,314	6 685 569,739	7 036 292,197
CP1- CAPITAL	3.7	6 502 199,696	6 540 074,542	6 758 295,047
CP2- SOMMES DISTRIBUABLES	3.8	133 726,618	145 495,197	277 997,150
Sommes distribuables des exercices antérieurs		31,577	32,184	33,250
Sommes distribuables de la période		133 695,041	145 463,013	277 963,900
ACTIF NET		6 635 926,314	6 685 569,739	7 036 292,197
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		6 671 195,907	6 740 236,264	7 075 814,143

ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-04-2021 AU 30-06-2021

(unité : en Dinars Tunisien)

	Note	DU 01/04/2021 AU 30/06/2021	DU 01/01/2021 AU 30/06/2021	DU 01/04/2020 AU 30/06/2020	DU 01/01/2020 AU 30/06/2020	DU 01/01/2020 AU 31/12/2020
PR1- REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	3.2	63 596,937	129 194,853	81 945,992	170 716,024	319 282,585
Dividendes		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		63 596,937	129 194,853	81 945,992	170 716,024	319 282,585
PR-2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3.4	20 492,017	39 334,696	6 588,491	9 770,384	32 020,386
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		84 088,954	168 529,549	88 534,483	180 486,408	351 302,971
CH1- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	3.6	-9 787,168	-19 972,374	-9 923,387	-20 288,459	-41 685,025
REVENU NET DES PLACEMENTS		74 301,786	148 557,175	78 611,096	160 197,949	309 617,946
PR3- AUTRES PRODUITS		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
CH2-AUTRES CHARGES	3.6	-7 000,886	-13 658,497	-6 501,522	-13 263,010	-29 800,768
RESULTAT D'EXPLOITATION		67 300,900	134 898,678	72 109,574	146 934,939	279 817,178
PR4- REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-5 153,903	-1 203,637	-2 444,224	-1 471,926	-1 853,278
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		62 146,997	133 695,041	69 665,350	145 463,013	277 963,900
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 153,903	1 203,637	2 444,224	1 471,926	1 853,278
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-2 036,277	-4 050,178	-2 036,277	-4 072,554	-8 189,862
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		65 264,623	130 848,500	70 073,297	142 862,385	271 627,316

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-04-2021 AU 30-06-2021**

(unité : en Dinars Tunisien)

	DU 01/04/2021 AU 30/06/2021	DU 01/01/2021 AU 30/06/2021	DU 01/04/2020 AU 30/06/2020	DU 01/01/2020 AU 30/06/2020	DU 01/01/2020 AU 31/12/2020
AN1- VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	65 264,623	130 848,500	70 073,297	142 862,385	271 627,316
Résultat d'exploitation	67 300,900	134 898,678	72 109,574	146 934,939	279 817,178
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-2 036,277	-4 050,178	-2 036,277	-4 072,554	-8 189,862
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
AN2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-209 963,779	-209 963,779	-238 006,236	-238 006,236	-238 006,236
AN3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-722 466,534	-321 250,604	-345 186,862	-83 560,437	138 397,090
SOUSCRIPTIONS	2 250 088,412	4 416 230,805	1 820 697,654	3 207 399,819	6 663 728,357
- Capital	2 201 815,872	4 273 167,168	1 782 479,808	3 102 202,368	6 458 197,536
- Régularisation des sommes non distribuables	-3 746,552	-6 622,282	-928,609	-1 117,502	-4 119,602
- Régularisation des sommes distribuables	52 019,092	149 685,919	39 146,455	106 314,953	209 650,423
RACHATS	-2 972 554,946	-4 737 481,409	-2 165 884,516	-3 290 960,256	-6 525 331,267
- Capital	-2 836 348,128	-4 525 552,800	-2 051 349,408	-3 121 802,208	-6 255 464,832
- Régularisation des sommes non distribuables	4 668,281	6 962,741	988,089	1 147,156	4 154,525
- Régularisation des sommes distribuables	-140 875,099	-218 891,350	-115 523,197	-170 305,204	-274 020,960
VARIATION DE L'ACTIF NET	-867 165,690	-400 365,883	-513 119,801	-178 704,288	172 018,170
AN4- ACTIF NET					
En début de période	7 503 092,004	7 036 292,197	7 198 689,540	6 864 274,027	6 864 274,027
En fin de période	6 635 926,314	6 635 926,314	6 685 569,739	6 685 569,739	7 036 292,197
AN5- NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	71 122	67 320	67 783	65 303	65 303
En fin de période	64 809	64 809	65 108	65 108	67 320
VALEUR LIQUIDATIVE	102,392	102,392	102,684	102,684	104,520
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,90%	3,86%	4,11%	4,15%	3,80%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

« **UNIVERS OBLIGATIONS SICAV** » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire créée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société du conseil et de l'intermédiation Financière « SCIF ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du

portefeuille des obligations de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET2032 ».

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à **4 927 791,826 dinars** contre **5 959 289,024** dinars au 30/06/2020 et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2021	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5000	133 150,000	137 506,000	2,072
AB SUB 2009/B TV	5000	133 150,000	138 950,000	2,094
AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	333 000,000	349 096,000	5,261
AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	333 000,000	349 096,000	5,261
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8000	352 000,000	354 400,000	5,341
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10000	533 100,000	535 996,000	8,077
BNA SUB 2009	20000	399 200,000	403 216,000	6,076
BTE 2011 09022032 6,25	5000	275 000,000	280 348,000	4,225
BTE 2011 09022032 6,25	5000	275 000,000	280 348,000	4,225
STB 2010/1 B TF 5,3 23032025	10000	266 300,000	269 396,000	4,060
SUB AMEN BANK 2012	10000	200 000,000	209 688,000	3,160
SUB AMEN BANK 2012	22223	444 460,000	465 989,642	7,022
UIB 2009/1	5000	133 161,300	138 765,462	2,091
Total		3 810 521,300	3 912 795,104	58,964

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 30/06/2021	% de l'Actif Net
BTA 6,9% MAI 2022	410	446 695,000	416 030,441	6,269
BTA 6,9% MAI 2022	590	625 990,000	598 966,281	9,026
Total		1 072 685,000	1 014 996,722	15,295

Les sorties du portefeuille-titres du 01/04/2021 au 30/06/2021

Désignation	Date	Coût d'acquisition	prix de cession /remboursement	Plus ou moins-values réalisée
Obligations des sociétés		232 100,000	232 100,000	0,000
REMBOURSEMENT 20000 BNA SUB 2009	07/04/2021	133 400,000	133 400,000	0,000
REMBOURSEMENT 10000 ATB SUB 2009 B LB2 TF	20/05/2021	66 700,000	66 700,000	0,000
REMBOURSEMENT 8000 ATB 2007/1 C D TMM+2%	25/05/2021	32 000,000	32 000,000	0,000
TOTAL		232 100,000	232 100,000	0,000

3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **63 596,937** dinars pour la période du 1er Avril au 30 Juin 2021 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/04/2021 au 30/06/2021	du 01/01/2021 au 30/06/2021	du 01/04/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des obligations					
- Intérêts	49 834,537	101 822,053	67 881,192	142 889,624	263 628,985
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier					
- Intérêts	13 762,400	27 372,800	14 064,800	27 826,400	55 653,600
TOTAL	63 596,937	129 194,853	81 945,992	170 716,024	319 282,585

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les placements monétaires et les avoirs disponibles s'élèvent au 30/06/2021 à **1 743 351,721** Dinars et se détaillent comme suit :

➤ Les placements monétaires :

Désignation	Emetteur	Taux	Cout d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% de L'Actif Net
Placement à Terme			800 000,000	809 888,263	12,205
PLT BTK 90J 0,8 MD 7.23% 14/04/2021	BTK	7,23%	800 000,000	809 888,263	12,205
Total des placements monétaires			800 000,000	809 888,263	12,205

➤ Les disponibilités :

Disponibilités	30/06/2021	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	931 837,430	14,042
Intérêts courus sur comptes bancaires	1 626,028	0,025
Total des disponibilités	933 463,458	14,067

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/04/2021 au 30/06/2021 s'élèvent à **20 492,017** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/04/2021 au 30/06/2021	du 01/01/2021 au 30/06/2021	du 01/04/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du compte de dépôt	1 500,536	3 310,368	2 209,218	5 391,111	15 911,162
Revenus des Certificats de Dépôt	825,958	10 753,490	4 379,273	4 379,273	15 484,128
Revenus des Placements à terme	18 165,523	25 270,838	0,000	0,000	625,096
TOTAL	20 492,017	39 334,696	6 588,491	9 770,384	32 020,386

3.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 30/06/2021 à **35 269,593** dinars et se détaille ainsi:

Désignation	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
Opérateurs Crédeurs	14 324,236	14 545,272	13 307,512
Gestionnaire	8 896,486	9 078,742	9 637,774
Dépositaire	5 427,750	5 466,530	3 669,738
Autres Crédeurs Divers	20 945,357	40 121,253	26 214,434
Commissaire aux comptes	8 958,724	22 546,154	15 803,170
Etat Impôts et Taxes	476,016	6 441,004	67,885
Conseil du Marché Financier	528,398	552,203	578,911
Contribution Sociale de Solidarité	201,706	401,706	201,706
Publications diverses	1 307,767	1 596,265	3 298,249
Dividendes à payer	9 472,746	8 583,921	6 264,513
TOTAL	35 269,593	54 666,525	39 521,946

3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/04/2021 au 30/06/2021	du 01/01/2021 au 30/06/2021	du 01/04/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2020 au 30/06/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020
Charges de gestion des placements	9 787,168	19 972,374	9 923,387	20 288,459	41 685,025
Commission de gestion	8 896,486	18 214,362	9 078,742	18 523,869	38 147,227
Commission de dépôt	890,682	1 758,012	844,645	1 764,590	3 537,798
Autres Charges	7 000,886	13 658,497	6 501,522	13 263,010	29 800,768
Honoraires du commissaire aux comptes	3 381,144	6 715,554	3 371,459	6 743,020	13 560,036
Redevances CMF sur les OPCVM	1 661,311	3 401,316	1 695,342	3 459,114	7 123,556
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	214,591	426,226	222,640	453,128	4 064,582
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	1 383,928	2 752,648	1 212,666	2 416,878	4 868,862
Frais Bancaires	159,912	162,753	-0,128*	-9,130*	-16,268*
Contribution Sociale de Solidarité	200,000	200,000	-0,457**	200,000	200,000
TOTAL	16 788,054	33 630,871	16 424,909	33 551,469	71 485,793

* Provient essentiellement de la différence de règlement d'opérations de souscriptions et de rachats.

**Provient de l'ajustement du montant de la contribution sociale de solidarité.

3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} Avril au 30 Juin 2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31/03/2021	
Montant	7 137 846,500
Nombre de titres	71 122
Nombre d'actionnaires	501
Souscriptions réalisées	
	2 198 069,320
Montant	2 201 815,872
Régularisation des sommes non distribuables	-3 746,552
Nombre de titres émis	21 906
Nombre d'actionnaires nouveaux	16
Rachats effectués	
	-2 831 679,847
Montant	-2 836 348,128
Régularisation des sommes non distribuables	4 668,281
Nombre de titres rachetés	-28 219
Nombre d'actionnaires sortants	-9
Capital au 30/06/2021	
	6 502 199,696
Montant	6 503 314,244
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	0,000
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	-2 036,277
Frais de négociation de titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	921,729
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	64 809
Nombre d'actionnaires	508

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de la période et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2021 au 30/06/2021	Du 01/01/2020 au 30/06/2020	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Résultats distribuables de la période	134 898,678	146 934,939	279 817,178
Régularisations de la période	-1 203,637	-1 471,926	-1 853,278
Sommes distribuables de la période	133 695,041	145 463,013	277 963,900
Sommes distribuables des exercices antérieurs	31,577	32,184	33,250
Sommes distribuables	133 726,618	145 495,197	277 997,150

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du deuxième trimestre 2021 sont de 3 381,144 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.